

Monsieur le Président,

Ainsi que nous en sommes convenus, nous vous confirmons donner notre plein accord au Séminaire Robert Auzelle, pour faire usage, comme il lui semblera bon, et sur tous supports des œuvres écrites ou graphiques de notre père, Robert Auzelle, et ce à des fins pédagogiques et non commerciales.

Un membre de la famille Auzelle et descendants pourra toujours faire partie du Conseil d'Administration, afin d'être plus amplement informé des travaux du Séminaire visant à diffuser le plus largement possible les idées, travaux et réalisations de Robert Auzelle, architecte et urbaniste .

Très sensibles à la démarche du Séminaire en mémoire de l'œuvre de Robert Auzelle, nous vous remercions et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments distingués.

Saint-Nazaire, le 2 décembre 2012

C/om